

## FACE A LA MUCOVISCIDOSE, CHAQUE ADHESION COMPTE !

**OUI, J'ADHÈRE** aux combats de Vaincre la Mucoviscidose !

**JE VERIFIE MES COORDONNÉES**  
et les corrige si nécessaire

**JE SUIS**

Patient

Parent

Membre de la famille

(précisez : .....)

Sympathisant

Soignant

**JE RÈGLE**

→ 10 €

→ 25 €

→ Pour accéder à l'intranet *Vaincre & Nous*, je renseigne **mon adresse mail** (en majuscule) :

..... @ .....

→ Pour recevoir des informations personnalisées, je renseigne **ma date de naissance** : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(nécessaire pour recevoir la *Lettre aux Adultes*) et mon numéro de téléphone : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

## LES PERSONNES SUIVANTES, RATTACHÉES À MON FOYER FISCAL, SOUHAITENT ADHÉRER À VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE :

Une adresse e-mail personnelle est nécessaire pour accéder à l'intranet.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>10 €</b>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>10 €</b>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>10 €</b>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>10 €</b>
<b>TOTAL DES ADHÉSIONS =</b>			..... €
Je fais un <b>DON</b> supplémentaire =			..... €
<b>TOTAL ADHÉSIONS &amp; DON</b>			..... €



© VLM

## ET SI VOUS PASSIEZ AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

Nous vous invitons vivement à privilégier le règlement de votre adhésion par prélèvement automatique. Pour vous et Vaincre la Mucoviscidose, il n'y a que des avantages.

**CONFORT ET SIMPLICITÉ :** une fois mis en place, vous n'avez plus à vous soucier du paiement de votre cotisation. Vous serez informé chaque année au mois de novembre du montant et de la date du prélèvement. Vous pouvez stopper à tout moment votre prélèvement.

**PLUS D'OUBLI, PLUS DE RETARD :** avec le prélèvement automatique, votre statut d'adhérent est reconduit sans interruption. Vous maintenez donc vos avantages adhérents notamment l'accès à l'intranet *Vaincre & Nous* sans coupure.

**ET POUR VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE,** le prélèvement automatique permet une réduction des frais de gestion !

**Règlement par chèque :** Je joins à mon formulaire d'adhésion un **chèque** global à l'ordre de Vaincre la Mucoviscidose et je le renvoie dans l'enveloppe T jointe à ce courrier.

**Adhésion en ligne :** Rendez-vous sur [www.vaincrelamuco.org](http://www.vaincrelamuco.org) rubrique *J'adhère* ou *Je renouvelle mon adhésion* !

**Adhésion par prélèvement automatique :** Remplissez le **mandat de prélèvement SEPA** et n'oubliez pas de joindre votre RIB.

### NOTRE SERVICE DONATEURS

est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :



N'hésitez pas à contacter  
**Sabine DUBERNARD**  
e-mail : [adherents@vaincrelamuco.org](mailto:adherents@vaincrelamuco.org)  
téléphone : **01 40 78 91 58**

## AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT - Mandat de prélèvement SEPA



Association bénéficiaire : Vaincre la Mucoviscidose - 181, rue de Tolbiac - 75013 Paris

**OUI**, je choisis la formule de paiement de ma cotisation annuelle par prélèvement automatique et j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte, le 15 décembre de chaque année, un prélèvement de : ..... euros

Merci de compléter tous les champs du mandat

### MES COORDONNÉES :

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....  
Le : ..... / ..... / ..... Signature : .....  
À : .....

Paiement :  Récurrent  Ponctuel

IBAN : [ ]

BIC : [ ]

► Je joins mon Relevé d'Identité Bancaire

**Identifiant créancier SEPA : FR 07ZZZ 429 691** (cadre réservé)

Référence Unique du Mandat : .....

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise l'association Vaincre la Mucoviscidose à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte - et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de l'association Vaincre la Mucoviscidose. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passé avec elle. Une demande de remboursement devra être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé. \*L'adhésion est valable un an du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Toute nouvelle adhésion entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante.